

« Le jeu de la bille »

- A chaque élève est attribué un numéro (ce numéro est inscrit sur une bille) en début d'année scolaire.
- Cette bille peut être utilisée au début d'un cours (pour remédiation) ou au cours d'une séance (exemple : exercice).
- la bille tirée au sort obtiendra obligatoirement une note sur 5 (5questions-5 réponses-1 point par réponse) : on évalue le fond et la forme pour chaque réponse.
- Si l'élève tiré au sort est en difficulté ou n'a pas du tout la bonne réponse, les autres élèves peuvent entrer en jeu : ils lèvent la main , j'en interroge un:si cet élève a la bonne réponse, il a 5/5 d'un seul coup, s'il n'a pas la bonne réponse, il n'est pas pénalisé et on donne la parole à un autre élève.
- Si un élève prend la parole sans y être convié, il a une note de 0/5.

A la fin du trimestre, je cumule ces petites notes et j'en fait des notes /20 avec un coefficient 1.

(ceux qui participent énormément peuvent obtenir 3 ou 4 notes/20 au cours du trimestre)